

BUREAUX : RUE NAIN.

ABONNEMENTS :
BOUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; six mois, 24 fr.; un an, 44 fr.
LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; six mois, 27 fr.; un an, 51 fr.
L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES: 20 centimes la ligne
RECLAMES: 25 centimes
— On traite à forfait.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 17, 7 02, 8 12, 9 48, 11 37, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 45, 7 30, 8 11, 9 11, 10 11, 11 11, 12 11. — Roubaix à Tourcoing-Monsieur, 5 23, 7 08, 8 43, 10 18, 11 38, m., 12 27, 1 57, 3 43, 5 12, 6 46, 7 31, 8 12, 9 12, 10 12, 11 12, 12 12. — Lille à Roubaix, 5 20, 6 50, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 45, 5 45, 7 55, 10 05, 11 45. — Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 6 50, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 45, 5 45, 7 55, 10 05, 11 45. — Monsieure à Lille, 6 43, 7 53, 9 31, 11 13, 12 05, 9 31, 1 00, 5 57, 7 40, 9 10

JOURNAL DE ROUBAIX
MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; à Lille, chez M. Béghin, Abbaye rue Grande-Chaussée, à Paris, chez MM. Havas, Laflotte-Bullier, à la place de la Bourse, et à Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 2 JUIN 1875

La presse radicale se tient toujours sur la réserve, mais les désappointés de l'ancienne presse officieuse sont bien loin d'observer la même attitude. Ils ont principalement recours aux fausses nouvelles pour tâcher de semer l'inquiétude dans les esprits. C'est un détestable système, qui nuit surtout à ceux qui l'emploient. Depuis quelques jours, ces journaux affirmaient sur tous les tons que M. le duc d'Audiffret-Pasquier avait rompu avec M. de Broglie et le nouveau ministère. Le gouvernement est donc abandonné, disaient-ils, par le membre le plus influent du centre droit. Or, dans la réunion du centre droit qui a eu lieu vendredi, M. le duc d'Audiffret-Pasquier a donné aux ex-officiers le plus éclatant démenti.

Elu président de la réunion, M. d'Audiffret-Pasquier a prononcé un éloquent discours que nous publions plus loin. Celui qu'on représentait comme froissé de n'avoir pas été nommé ministre a fait entendre ces paroles: « Si mes efforts, a dit le nouveau président du centre droit, ont pu contribuer dans quelque mesure au succès de la cause que nous défendons tous, laissez-moi vous dire que vous venez de me donner la récompense que je considère comme la plus précieuse, la seule que j'ai jamais ambitionnée. » Ajoutons que le désintéressement de M. d'Audiffret-Pasquier a été tel, qu'à l'offre d'un portefeuille qui lui fut faite par M. de Broglie, il répondit qu'il était préférable qu'il restât simple député, afin de défendre comme tel les actes du gouvernement.

Citons encore ces paroles du président du centre droit: « Mes amis ont consenti à se charger du poids du pouvoir, dans des circonstances difficiles. Il faut qu'on sache que, le jour où ils seraient attaqués, nous serions tous derrière eux pour les défendre. Le ministère trouvera donc dans le centre droit l'appui le plus sincère, le plus désintéressé, le plus énergique. » Tel est l'homme que les anciens officiers avaient osé représenter comme disposé à combattre M. de Broglie.

Le nouveau président du centre droit a parlé en excellents termes du centre gauche; il a fait appel au patriotisme de cette fraction de l'Assemblée. Nous voulons espérer que cet appel sera entendu. Tous les membres du centre gauche qui comprennent les intérêts du pays, donneront au maréchal de Mac-Mahon le même concours qu'à M. Thiers.

C'est principalement la hausse de la Bourse et le calme au milieu duquel se sont accomplis les événements du 24 mai qui mécontentent le Soir et le Bien public. Quelle déception pour les conservateurs, dit le Bien public, de n'avoir eu à réprimer aucun trouble. Du moins, le précédent gouvernement avait-il dompté la Commune et les insurrections de plusieurs villes de province. C'est un grand honneur pour M. Thiers d'avoir vaincu l'émeute; la France lui en sera éternellement reconnaissante; mais c'est un précieux privilège du maréchal de Mac-Mahon et de ses ministres d'être arrivés aux affaires sans qu'une goutte de sang ait été répandue, sans qu'un coup de fusil ait été tiré.

C'est une funèbre théorie que celle du Bien public; ce qu'il appelle la déception des conservateurs est au contraire leur plus grande satisfaction, et puisions-nous, pour l'honneur du pays, n'avoir jamais que des changements de gouvernement accomplis dans les conditions si essentiellement pacifiques, si essentiellement légales du 24 mai!

Quant à la hausse de la Bourse, elle est attribuée par le même Bien public aux manœuvres des conservateurs, qui s'étaient évertués à faire la baisse avant le 24 mai pour se donner le malin plaisir de faire la hausse le lendemain. Rappelons le Bien public à l'exactitude des faits. Au commencement de décembre 1872, après le vote qui avait laissé la droite de l'Assemblée en minorité sur les questions du message, la rente 3 0/0 était tombée à 52 fr. 70. Un discours très-conservateur de M. Dufaure, celui qui fut affiché dans toutes les communes, vint rassurer les esprits; la Bourse ne cessa plus de monter et le samedi 26 avril, alors qu'on pouvait encore compter sur l'insuccès de M. Barodet et des candidats radicaux, le 3 0/0 fermait à 56 fr. 10 et l'emprunt libéré à 90 fr. 50. On voit que ces cours n'étaient pas

très-éloignés de ceux du commencement de la semaine.

En réalité, on a amplement regagné ce qu'avaient fait perdre les élections radicales du 27 avril, qui, le 28, firent tomber le 3 0/0 à 54 fr. 90 et le 5 0/0 à 89 fr. 90. Le Bien public voit donc par là que c'étaient les radicaux et non les conservateurs qui avaient fait la baisse.

Il est vrai que c'est l'avènement des conservateurs au pouvoir qui a déterminé la reprise des transactions financières. Mais, pour plaire au Bien public, ils ne pouvaient décemment pas semer l'inquiétude afin de provoquer une débâcle à la Bourse. Ajoutons que la responsabilité de la hausse ne doit pas être entièrement attribuée aux conservateurs. L'étranger qui, au premier moment a pris peur, et les amis du Bien public qui ont joué avec acharnement à la baisse se voient maintenant dans la nécessité de racheter à tout prix en vue de la liquidation. On a vendu à découvert et ce sont précisément les vendeurs qui rachètent aujourd'hui avec le plus d'entrain. Les principales maisons de Paris ont même dû arrêter, par tous les moyens possibles, l'explosion de la hausse, car les vendeurs sont menacés d'une telle débâcle que déjà on parle de la déconfiture de plusieurs coulissiers, qui avaient suivi les conseils du Bien public. Ce journal devrait bien faire des mea culpa au lieu d'accuser ses adversaires.

Nous trouvons dans le Courrier des Alpes la lettre suivante, adressée par M. Grange, député de la Savoie, à ses électeurs. Elle résume parfaitement les derniers événements parlementaires, si défigurés par l'esprit de parti: C'est à ce titre que nous la publions:

23 mai 1875. Messieurs les électeurs, J'avais promis de défendre la religion, la famille et la propriété, menacées par le radicalisme; c'est dans ces conditions que vous m'avez envoyé, le 8 janvier 1872, pour vous représenter à l'Assemblée nationale.

Je viens vous dire ce que j'ai fait, ce que l'Assemblée a fait dans la journée du 24 mai, qui restera célèbre dans l'histoire, et, afin, que mes intentions ne soient pas dénaturées, les motifs de mon vote.

On vous dira que, dans cette journée, ce sont les monarchistes qui ont renversé M. Thiers et la République. Cela est inexact. L'Assemblée avait délégué à M. Thiers, à Bordeaux, le titre et les pouvoirs de président de la République, gouvernement provisoire de la France, avec la mission exclusive de rétablir l'ordre et de ne favoriser aucun parti politique.

M. Thiers avait promis d'observer une complète impartialité entre la République et la Monarchie, et de remettre intacts à la nation, représentée par l'Assemblée souveraine, les pouvoirs que celle-ci lui déléguait, quand la France, remise de ses blessures, voudrait décider entre ces deux formes de gouvernement.

Loin de tenir cette promesse solennelle, le délégué de l'Assemblée prit des engagements avec ceux qui pactisaient avec l'émeute, — il les a avoués plus tard, — et sa politique tendait de plus en plus à nous ramener sous le joug des partisans de la guerre à outrance, de ceux qui ont envoyé nos soldats mourir de froid et de faim dans les montagnes du Jura ou sur les bords de la Loire, de ces révolutionnaires qui n'ont jamais osé renier les incendiaires de Paris, — des républicains radicaux enfin, — qu'il avait lui-même traités autrefois de fous furieux.

Le résultat des dernières élections, où pas un des partisans de M. Thiers n'a pu être nommé, fit voir à l'Assemblée toute la profondeur des illusions de son délégué, et combien l'audace et le succès des radicaux croissaient avec la faiblesse qu'il montrait pour eux. Réduits à se cacher après la Commune, ils les avait peu à peu relevés pour balayer l'influence du parti conservateur et se maintenir entre deux forces à peu près égales par suite de l'apport de son influence du côté des radicaux.

Maintenant, se croyant sûrs de la victoire, ils s'étaient démasqués et avaient refusé de voter pour les candidats que présentait M. Thiers, tout prêts à le dévorer quand il cesserait de leur être utile.

Au retour de l'Assemblée, le 19 mai, 320 membres (je m'honore d'être de ce nombre, avec M. Costa de Beauregard) demandèrent à interpellier le gouvernement sur sa politique et sur le choix du nouveau ministère formé par M. Thiers, sous l'influence des radicaux.

Malgré les efforts que firent les conservateurs de l'Assemblée pour ramener M. Thiers à leur tête, il se refusa à revenir à la poli-

tique conservatrice, dans laquelle il avait promis de se renfermer.

On comprit alors que, ne pouvant parvenir à le dégager des funestes influences qui allaient perdre la France, l'Assemblée devait lui retirer ses pouvoirs.

Ce n'est pas sans regrets que l'Assemblée s'y est décidée, car elle se rappelait que M. Thiers avait combattu la Commune, qu'il avait travaillé avec elle à la libération du territoire. Elle en était reconnaissante.

Mais M. Thiers se refusant à prendre des ministres dans les rangs des conservateurs, et devant tomber au pouvoir des ennemis de la société, il fallait agir.

Après ce refus, le 24 mai, l'Assemblée a remplacé M. Thiers par M. le maréchal de Mac-Mahon, c'est-à-dire par le vainqueur militaire de la Commune.

Vous avez lu sa lettre à l'Assemblée, et vous devez être convaincus que l'acte de vos représentants donnant au maréchal 390 voix et une victoire de l'ordre sur le désordre, des défenseurs de la religion, de la famille et de la propriété sur les destructeurs de ces bases sociales, sur les républicains radicaux.

C'est une victoire, elle n'est pas définitive; il dépend de vous qu'elle le devienne.

Soyez unis, vous serez forts et vous augmenterez chez vos députés la force qui doit leur venir du pays qu'ils représentent pour combattre les déplorables doctrines destinées à passer à la société.

Nos adversaires ne cesseront pas leurs efforts; s'ils sont plus silencieux, ils seront plus ardents encore, ne vous y trompez pas, et profitez du moment où vous avez un ministère conservateur, modéré sans faiblesse, qui saura protéger votre liberté.

Il dépend de vous de ne pas tomber sous les dictatures, nécessaires seulement pour les peuples faibles et incapables de se gouverner.

Quant à moi, je vous promets qu'à l'aide de ma conscience, je continuerai, encouragé par le succès, à apporter à l'accomplissement de mon mandat ma loyauté et tout mon dévouement.

H. GRANGE.

Cherchons la cause!

A l'époque des grandes luttes oratoires qui, en pleine prospérité du second Empire, grandirent le nom de M. Thiers et donnèrent à la parole de l'homme d'Etat un lustre de renouvellement singulièrement éclatant, nous fûmes tous charmés et conquis par ce retour de jeunesse; et moi plus que personne. Je dirai toutefois que le talent de l'orateur, — cet art incomparable, merveilleux, unique, de rendre attrayants et lumineux à la tribune jusqu'aux choses abscondes de la politique — me frappa moins en ce temps-là que sa rare présence des événements à venir. On eût dit que le bon sens du politicien sagace, en communication avec les plus éloignés, voyait en quelque sorte cheminer les faits dans un sombre futur fermé encore aux regards pénétrants, et que sa raison clairvoyante faisait autour d'eux la lumière rien qu'avec un mot forgé dans l'airain de la langue des voyants. En recueillant plusieurs de ces mots prophétiques tombés, en moins de dix ans, des lèvres de M. Thiers, on aurait l'histoire écrite d'avance et mathématiquement prévus des mouvements considérables de la politique en France et en Europe.

Le coup d'œil de l'homme d'Etat avait été si juste et si net, qu'il semblait que le Destin eût pris soin de dérouler devant ses prophéties la carte de l'Europe, visible pour lui seul, et sur laquelle son doigt allait chercher à point nommé la catastrophe dénoncée par sa vigilance et son patriotisme.

N'oublions point, n'oublions jamais ces miracles de présence chez un grand esprit! En ce temps-là désintéressé du pouvoir, mais non pas des affaires publiques, M. Thiers, sans s'y mêler, était à la portée des événements. Entre sa vue si pénétrante et le spectacle des choses humaines, il n'y avait pas encore ce double rideau qui cache trop souvent, hélas! la vérité ainsi que leur propre fragilité aux intelligences les plus hautes: je veux dire d'une part, l'encens montant en vapeur aromatique et que brûle, sous le nez des puissances d'où quelles arrivent, la coalition intéressée des flatteries subalternes et des prêtres qui vivent de l'autel; et de l'autre, nuage d'apothéose sur lequel la reconnaissance de tout un peuple fait asseoir celui qu'elle nomme « l'homme nécessaire », jusqu'à ce qu'il s'appelle et se croie lui-même « l'homme indispensable! » Fumée d'encens, nuage d'apothéose, voilà le double rideau hermétiquement fermé entre l'orgueil d'en haut et les réalités d'en bas. Pendant que ceux que Beaumarchais appelle les puissants de quatre jours, s'y abritent, les cassetteuses chargées de dévorer le parfum, et une bouffée du vent poltrique toujours changeant balaye le nuage et l'apothéose!

Nous n'y pouvons rien; mais n'oublions point, n'oublions jamais que si M. Thiers eût été épouté à ces heures terribles sur lesquelles l'aiguille ne repasse jamais une seconde fois, l'unité italienne n'eût pas eu son contre-coup inévitable à Paris; et l'unité allemande, faite à Sadowa, n'eût pas failli défaire l'unité française à Sedan. Rappelons-

nous encore trois dates mémorables: la signature de la paix en 1871, le succès des deux emprunts, et le rachat du territoire si vaillamment disputé à l'avidité de nos ennemis. Pour un peuple qui se pique d'avoir le cœur bien situé, de tels bienfaits sont des professeurs de reconnaissance.

Mais l'admiration due à une belle intelligence et le respect inspiré à tous par le passé d'un grand serviteur du pays, ne sauraient pourtant enchaîner le jugement impartial des contemporains.

Quelque nom que l'on veuille donner à ce fait brusque et même brutal de la retraite de M. Thiers; qu'avec les amis de l'ex-président on le nomme un « coup d'Etat légal » ou, avec ses adversaires, tout prosaïquement une chute; il y a une conséquence et une moralité politique à tirer de cette révolution parlementaire, si rapide et accomplie sans obstacle au sein et en dehors de l'Assemblée.

L'homme qui, embrassant l'avenir de sa vue perçante, s'écriait: « L'Empire est fait! l'oublien: Vous n'avez plus de fautes à commettre; le peut être comparé à l'astrologue de la fable. Il a été donné à M. Thiers de lire dans les étoiles la bonne ou la mauvaise fortune de la France, mais non pas de voir le puits placé sous ses pieds et au fond duquel il s'est laissé choir!

M. Thiers est-il le vaincu intrépide et héroïque d'une grande lutte entre la république et la monarchie? On l'a dit, on le répétera, et il est à présumer qu'il en est persuadé tout le premier. Mais, outre que les proportions de la rencontre entre les trois groupes de la droite et les trois bataillons de la gauche ont été à dessein exagérées, on ne tardera pas à se convaincre que c'est en dehors de la Chambre que M. Thiers a été vaincu. Et voilà pourquoi, son pied portant à vide dans le puits béant, l'éminent politique a fait, en compagnie de son astrologue parlementaire, le saut profond du 24 mai.

Aucun des membres de la droite et du centre droit, qui a renversé ce jour-là le gouvernement, ne pouvait douter de l'affirmation énergique de M. Thiers et de M. Dufaure venant dire à la tribune: « Nous sommes conservateurs. » Oui, cette réputation élogieuse des doctrines radicales par le chef de l'Etat et par son premier ministre était si noire; elle était même superflue.

Mais il ne s'agissait pas de savoir, pendant cette grande bataille du samedi, ce que pensaient les deux plus illustres représentants de la République dite conservatrice: on était fortement inquiet, et à juste raison, de ce qu'ils pouvaient à la tête d'un gouvernement réduit à l'extrémité périlleuse de demander l'appoint de sa majorité chancelante, à qui? aux hommes qui venaient de vaincre par deux fois ce gouvernement aux élections du 27 avril et du 11 mai. Des vainqueurs arrogants devenus des alliés exigeants et douteux, il n'y avait pas là de quoi rassurer l'opinion conservatrice! Les radicaux voulaient bien permettre que, dans deux discours très-éloquents et très-rassurants pour cette opinion, on les jetât par les fenêtres; mais c'était à la condition de rentrer par une porte ou deux: chose facile! puisque, à l'entrée de toutes les issues administratives, veillaient, debout, les fonctionnaires de M. Gambetta.

À y voir clair et au fond des choses, qu'était-ce que ce programme de la République conservatrice si fort tambouriné par les compères de l'ex-pressé officieuse? J'en demande bien pardon aux honnêtes badauds qui avaient piqué à leur chapeau, en guise de cocarde, ce papier de leur charte républicaine? — C'était une loque révolutionnaire des plus mauvais jours de 1848, c'était le programme du citoyen Causidière se drapant de vertu et s'écriant: J'ai fait de l'ordre avec du désordre!

Le gouvernement de M. Thiers périt pour avoir cru chez nous à la co-existence et à l'harmonie des éléments de conservation d'une nation avec ses passions révolutionnaires. Si M. Thiers eût réussi à tenir la balance légale entre les bons instincts du pays et ses mauvais penchants, il eût été en droit, dans son légitime orgueil, de se vanter d'avoir fait ce que Dieu — tout Dieu qu'il est — a renoncé à faire. Dieu, créant le monde, a tiré ce monde du chaos; mais il a commencé par supprimer le chaos.

Le pouvoir de M. Thiers, si fort, si absolu, si unanimement accepté et respecté avant le 24 mai, s'est écroulé en une heure pour quoi? Parce que sa base portait sur le chaos administratif du 4 septembre auquel le Président de la République s'était défendu absolument de toucher. C'était avec la hache qu'il eût fallu entrer dans cette franc-maçonnerie bien rentée de la révolution et recrutée parmi les illustres bohèmes de la politique de café, émeutiers en chambres donnant la main aux émeutiers de la rue. S'il a suffi d'une chiquenaude parlementaire pour renverser la République conservatrice, c'est qu'elle avait été minée en dessous par les préfets et les sous-préfets gambettains travaillant sous roche au profit et pour le très-prochain avènement de leur patron. Ce n'est pas dans le scrutin de Versailles, c'est au fond du souterrain creusé par les fonctionnaires (moitié renards, moitié loups) d'une administration radicale que M. Thiers a disparu. Le pays a vu le trou et s'est arrêté à temps! — B. JOUVIN. (Figaro)

Certains journaux annoncent que le nouveau gouvernement retirera les projets de loi constitutionnels dont l'Assemblée a été saisie par le gouvernement précédent et mettent en doute que la procédure parlementaire suivie à l'égard de ces projets son cours régulier. Ces nouvelles nous paraissent contredites par les faits et par la déclaration officielle du ministère. Les termes dans lesquels a été rédigée la demande d'interpellation du général Changarnier, les termes plus précis encore de l'ordre du jour de M. Ernouf, les circonstances dans lesquelles cet ordre du jour a été voté, excluent formellement l'idée que le gouvernement puisse retirer les projets de loi constitutionnels. Le message renferme cette déclaration que le gouvernement étudiera les projets dont l'Assemblée est saisie et qu'il donnera son opinion réfléchie sur chaque point, quand viendra le jour où la Chambre jugera convenable de les discuter.

CHRONIQUE

.. Nous regrettons vivement la retraite du général de Cissey, et d'autres la regretteront aussi.

M. le général du Barrail, qui appartient à l'arme de la cavalerie, et qui avait été envoyé à Stockholm pour assister au couronnement du roi de Suède, a remplacé M. de Cissey au ministère de la guerre, non sans avoir d'abord hésité. Ce choix est, dit-on, excellent, et il n'a pas de couleur politique. Le nouveau ministre de la guerre prend pour chef d'état-major le général Borel, ancien chef d'état-major du maréchal de Mac-Mahon.

Nous ne savons encore quel poste sera confié au général de Cissey; des journaux annoncent qu'il succéderait au maréchal de Mac-Mahon dans le commandement de l'armée de Versailles; d'autres assurent que ce commandement est donné au général de Ladmirault, qui conserve en même temps ses fonctions de gouverneur de Paris.

.. On nous assure que la résolution du gouvernement est prise en ce qui concerne M. Ranc. La justice, dont l'action a été entravée sous le gouvernement de M. Thiers, suivra régulièrement son cours.

.. Des renseignements que nous avons lieu de tenir pour exacts nous apprennent que Mgr Bouret, évêque de Rodez, est appelé au siège archiepiscopal de Chambéry, vacant par la mort de S. Em. le cardinal Billiet.

.. Nous lisons dans les informations de l'Agence Havas:

« Les évêques catholiques allemands viennent d'adresser au ministre d'Etat du royaume de Prusse une lettre collective, dans laquelle ils protestent de nouveau contre les lois ecclésiastiques adoptées dernièrement par les deux Chambres du Landtag et sanctionnées par le roi. C'est par suite de la publication de cette lettre que la Germania a été saisie. »

.. Un souvenir de la fameuse séance du 24 mai:

.. On sait que le maréchal de Mac-Mahon et la maréchale assistaient au début de la séance. Après le rejet de l'ordre du jour favorable au gouvernement, le maréchal quitta la tribune et rentra chez lui.

.. C'est là que les délégués de la droite vinrent lui annoncer qu'il était nommé président de la République. Comme il hésitait à accepter, on alla chercher la maréchale, qui parvint enfin à décider son mari et qui, cette décision obtenue, se fit remplacer dans la tribune par sa fille et ses deux fils. De sorte que la proclamation du duc de Magenta, comme président de la République, eut lieu devant les trois enfants de l'illustre maréchal.

.. Les pèlerinages se multiplient à tel point partout qu'il est presque impossible à nos correspondants d'enregistrer exactement chacune de ces grandes explosions de la piété catholique. C'est une croisade générale de prières.

.. Notre-Dame de Moutigu a entendu les supplications des catholiques du diocèse de Malines et du Limbourg. — Le jour de l'Ascension, les confrères de Saint-Vincent de Paul du Brabant sont allés en pèlerinage à Wavre.

.. Un détail qui caractérise la misérable situation à laquelle le triomphe des révolutionnaires a réduit les populations italiennes:

.. La czarine a reçu 21,000 demandes de secours à Sorrente. Elle les emporte à Saint-Petersbourg comme souvenir d'Italie.